

La Voie Mère évoquée à l'Assemblée nationale

E.O.E.O.



Le tracé exact, les coûts et les mesures pour limiter les nuisances de la voie mère continuent à faire débat.

Pierre-Henri Dumont a interpellé le 4 mai Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, pour lui demander de prendre des mesures fortes afin de réduire les nuisances subies par les riverains de la Voie Mère de Calais. Ceux-ci, regroupés au sein d'une association, alertent les politiques locaux depuis plusieurs années sur leurs craintes de voir la fréquence des trains augmenter à la suite de cette rénovation, entraînant nuisances sonores et perte de valeur de leur patrimoine immobilier.

QUID DES RÉPARATIONS ?

Outre ces craintes, Pierre-Henri Dumont a aussi relayé leur volonté de voir réétudiée la solution du contournement par l'est, qui permettrait de supprimer toutes les nuisances en passant par des zones industrielles au lieu de zones habitées... au prix d'un investissement faramineux qui a jusqu'ici toujours fait reculer les représentants de l'État et de la SNCF. Suite à cette sollicitation, la ministre s'est engagée à réaliser des aménagements dès cette année afin de supprimer les klaxons au passage des trains et de réduire les nuisances sonores à deux passages à niveaux.

DES TRAVAUX TOUJOURS PRÉVUS POUR INSONORISER EN 2022

Emmanuelle Wargon a précisé que ces travaux de réduction des nuisances sonores seront réalisés sur des financements État et Région Hauts-de-France pour le premier trimestre 2022. La ministre a également amorcé des mesures anti vibratoires dans la zone de rénovation de la voie ferrée et la réalisation d'écrans acoustiques dans les prochains mois. Mais sur la question d'un contournement par l'Est, la ministre n'a pas répondu.